



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-007-2020-07

PUBLIÉ LE 6 JUILLET 2020

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris  
Ile-de-France

IDF-2020-07-06-001

DS PARCELLES PORT DE PANTIN du 06072020

## **DECISION**

### **Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Ile de France**

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 114 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Ile de France,
- Vu la délibération n° 30-2015 adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Ile de France le 18 juin 2015,
- Vu la délibération n°21-2020 adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Ile de France le 28 mai 2020,

### **Décide**

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, pour signer les actes nécessaires à la réalisation de la vente des parcelles :

V14 et V4 situées au sein de la ZAC DU PORT DE PANTIN

dans les conditions et suivant les modalités fixées par délibérations adoptées par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France en date du 18 juin 2015 et 28 mai 2020.

En cas d'absence ou d'empêchement de Richard BENAYOUN, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Eric DEWILDE, directeur général adjoint en charge de l'administration générale par intérim.

Fait à Paris, le 6 juillet 2020



Didier KLING